



CONFERENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: LUNDI 20 OCTOBRE 2014

La séance plénière d'ouverture de la GTSPD 2-6 a eu lieu le matin et l'après-midi. Le groupe de contact sur le point 3 du GTSPD s'est tenu dans l'après-midi, pour traiter l'axe de travail 2 (ambition pour l'avant 2020). Dans la soirée, le Secrétariat de la CCNUCC a tenu une réunion d'information sur le Sommet de l'ONU sur le climat, qui s'est déroulé le 23 septembre à New York, aux Etats-Unis.

LA PLENIERE D'OUVERTURE

Souhaitant la bienvenue aux délégués, le co-président du GTSPD, Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago) a exprimé sa préoccupation concernant le démarrage tardif de la session, exhortant les délégués à observer l'horaire. Il a rappelé que le projet d'accord de 2015 devrait être prêt début avril 2015, afin d'être traduit dans toutes les langues de l'ONU en mai. Appelant à une "séance de jet de passerelles", il a invité les délégués à trouver des compromis, ajoutant que "s'en tenir à ses positions n'est pas négociation".

Manuel Pulgar-Vidal, ministre de l'Environnement du Pérou et président désigné des CDP 20/CMP 10, a invité les délégués à "travailler simultanément" sur: les données relatives aux contributions intentionnelles définies au niveau national (CIDN); les éléments du projet de texte de négociation; et un examen attentif du projet de décision concernant l'axe de travail 2.

Soulignant que le Sommet de l'ONU sur le climat a suscité une mobilisation sans précédent du public, Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a déclaré aux délégués: "les yeux du monde sont tournés vers vous", les appelant à "jeter des passerelles" et à "tracer un chemin" vers une solution au climat changement, qui soit équitable et responsable à l'échelle mondiale.

Dan Bondi Ogolla, Secrétariat de la CCNUCC, a donné un aperçu d'une note du Secrétariat présentée sous forme de questions/réponses sur les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Le co-président Kumarsingh a déclaré que les parties devraient, durant la présente réunion, finaliser les projets de décisions concernant les données devant figurer dans les CIDN et l'ambition pour l'avant 2020, et s'accorder sur un temps de négociation supplémentaire en 2015.

La Bolivie, parlant pour le G-77/CHINE, a déclaré que les éléments identifiés dans la décision 1/CP.17 doivent être traités de manière égale dans l'accord de 2015, ajoutant que le document officieux des coprésidents du GTSPD sur les éléments d'un projet de texte de négociation n'est "pas parfait", mais qu'il pouvait constituer "un point de départ utile".

L'UE a appelé la GTSPD 2-6 à se concentrer sur la détermination: du rôle des CIDN dans la différenciation de l'opérationnalisation; des règles devant régir la surveillance, la déclaration et la vérification (SDV); d'un cycle permettant

d'augmenter l'ambition pour l'avant 2020; et des aspects de l'adaptation et des moyens de mise en œuvre (MMŒ) devant figurer dans l'accord de 2015.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a déclaré que la réunion devrait déterminer les éléments de l'accord de 2015 et identifier ce qui peut être élaboré dans des décisions ultérieures. Le délégué a plaidé pour une focalisation pratique, pédagogique et de coopération pour les réunions d'experts techniques (RET).

La Suisse, pour le GROUPE POUR L'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE (GIE), a exprimé son soutien pour un travail fondé sur les projets de décisions et le document officieux des co-présidents, a mis en exergue la contribution des membres du GIE au Fonds vert pour le climat (FVC), et a exprimé l'engagement du groupe à présenter ses CIDN en temps opportun.

Le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAINE, a déclaré que les CIDN et les éléments de l'accord de 2015 sont deux aspects d'un même mandat, exprimant sa préoccupation concernant la présentation de deux documents distincts.

Nauru, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ETATS INSULAIRES (AOSIS), a appelé à la prévision d'un mécanisme traitant des pertes et dommages, dans l'accord de 2015, et a déclaré que la GTSPD 2-6 devrait préciser que le résultat de la CdP 21 sera un protocole juridiquement contraignant relevant de la Convention, et maintenir le réchauffement en dessous de 1,5° C.

Le Népal, au nom des pays les moins avancés (PMA), a appelé la GTSPD 2-6 à organiser les éléments d'un accord pour l'après 2015 et à faire avancer les discussions sur les CIDN, y compris leur forme juridique et leur traitement. Le délégué a indiqué que l'axe de travail 2 devrait s'appuyer sur la dynamique suscitée par le Sommet de l'ONU sur le climat.

Le Venezuela, parlant pour l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMERIQUE (ALBA), l'Argentine et le Salvador, a appelé à un leadership des pays de l'Annexe I dans les domaines de l'atténuation, de la fourniture de financements et de transfert de technologie.

L'Equateur, parlant pour les PAYS EN DEVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (LMDCs), a appelé à un processus ouvert, inclusif et transparent, fondé sur les contributions des parties. Le délégué a accueilli favorablement le document officieux des co-présidents sur les éléments de l'accord 2015, comme point de départ pour les négociations, signalant, toutefois, que le projet de décision concernant les CIDN outrepassait le mandat de Varsovie, qui se réfère à la détermination des données devant être fournies par les parties.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a suggéré de s'accorder sur les éléments essentiels de l'accord 2015 aussi rapidement que possible et de traiter les données requises pour les CIDN. Le délégué a appelé à établir une distinction entre les mesures obligatoires des pays industrialisés et celles volontaires des pays en développement.

L'Afrique du Sud, parlant pour le BRESIL, l'AFRIQUE DU SUD, l'INDE et la CHINE (BASIC), a souligné que l'augmentation de l'ambition pour l'avant 2020, par les pays

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB à la Conférence de Bonn sur le changement climatique - octobre 2014 - est joignable par courriel à l'adresse <alice@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

industrialisés, y compris la capitalisation intégrale du FVC, allait établir une confiance dans le processus de l'après 2020. La représentante a indiqué que l'accord de 2015 doit permettre une amélioration progressive des cotisations.

Belize, parlant pour le SYSTÈME D'INTEGRATION DES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE, a déclaré que l'adaptation, les pertes et dommages et le cadre de la REDD + doivent être ancrés dans l'accord de 2015. La représentante a appelé à l'établissement d'un groupe de contact pour examiner les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Le Costa Rica, au nom de l'ALLIANCE INDÉPENDANTE DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a félicité les co-présidents pour leur travail "audacieux et efficace" et a déclaré que l'AILAC "continuera à jeter des passerelles".

LES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX (ONG) DU SECTEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ont souligné la nécessité, pour tous les secteurs de l'économie, d'être enrôlés dans l'atténuation et l'adaptation.

Les COLLECTIVITES LOCALES et les AUTORITES MUNICIPALES ont déclaré que le projet de texte des co-présidents sur l'ambition pour l'avant 2020 fournissait des points de départ pour un plan d'action pour les villes et les collectivités territoriales.

Les ONG des AGRICULTEURS ont appelé à un programme de travail sur l'agriculture, relevant de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, couvrant la sécurité alimentaire, l'atténuation et l'adaptation.

Les ONG de la RECHERCHE ET INDÉPENDANTES ont souligné l'importance d'un processus de négociation qui soit fondé sur des données et des preuves scientifiques solides.

L'ONG FEMMES ET EGALITE a exhorté les délégués à prendre en ligne de compte les droits, les besoins et les compétences des hommes et femmes dans l'accord de 2015.

Mettant en garde les délégués que le guichet consacré à la lutte contre le changement climatique "est en train de se refermer sous nos yeux," les ONG des JEUNES ont exhorté les parties à s'engager en faveur du plus haut niveau d'ambition possible.

Le Réseau Climate Action, au nom des ONG ENVIRONNEMENTALES (ONGE), a appelé à un texte sur le CIDN qui soit détaillé et suffisamment exhaustif pour remettre le monde sur "une trajectoire climatique de sécurité".

Climate Justice Now, au nom des ONGE, a déploré les restrictions sur le nombre des représentants de la société civile à la CdP 20 et a encouragé les délégués à aborder tous les éléments devant figurer dans un nouvel accord climatique.

GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

Ouvrant le groupe de contact, le co-président du GTSPD, Artur Runge-Metzger (UE), a invité les délégués à focaliser les discussions sur : l'utilisation du projet de décision concernant l'accélération de la mise en œuvre de l'action renforcée sur le climat pour l'avant 2020 comme plate-forme de négociation; l'amélioration de la RET; la participation des acteurs non étatiques; et la poursuite de l'axe de travail 2 après 2015.

Nauru, au nom de l'AOSIS et du CHILI a plaidé pour un démarrage des négociations, fondé sur le projet de décision des co-présidents. Le VENEZUELA a appelé à établir une distinction entre les mesures nationales et celles multilatérales. La JORDANIE a déclaré que le projet ne se concentre pas sur l'ambition des pays industrialisés. La NOUVELLE-ZÉLANDE a déclaré que, nonobstant sa longueur, le projet de texte est une première étape utile. La TANZANIE a appelé à y faire référence à l'adaptation et à y rendre compte de l'engagement des pays industrialisés à fournir 100 milliards de dollars, d'ici 2020. La CHINE et l'ARABIE SAOUDITE ont remis en question la nécessité d'une décision à ce stade.

L'AOSIS a déclaré que les travaux relevant de l'axe de travail 2 devrait continuer jusqu'à ce que l'écart dans le domaine des mesures d'atténuation soit comblé. Le MEXIQUE, l'UE, le CHILI, TUVALU et la NORVEGE a appuyé l'idée de poursuivre l'axe de travail 2 après 2015. La NORVEGE a suggéré d'envisager des forums sur l'augmentation de l'ambition dans le domaine de l'atténuation après 2015, mentionnant l'Organe subsidiaire sur la mise en œuvre et le Comité exécutif de la technologie (CET) à titre d'exemples.

Beaucoup d'intervants ont apporté leur soutien à l'idée de poursuivre les RET après 2015. L'AOSIS a suggéré des améliorations aux RET, y compris la fourniture de données de pointe, la production d'un document technique après chaque

RET, et la focalisation sur les obstacles posés à la mise en œuvre. Le MEXIQUE, l'AOSIS et TUVALU ont suggéré d'envisager des RET régionales.

La Colombie, parlant pour l'AILAC, a appelé à l'amélioration de la planification et du suivi des RET. Le délégué des ETATS-UNIS a appelé le CET à gérer l'ordre du jour et les délibérations des RET et, avec l'AOSIS, à fournir les détails de la réunion trois mois à l'avance. Le JAPON a appelé les RET à faire meilleur usage des Centre et Réseau de technologie climatique du CET.

L'UE a déclaré que les RET devraient se concentrer sur la facilitation de l'action, et a appelé à explorer la manière dont une présence sur le Web pourrait apporter une valeur ajoutée aux outils disponibles. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré que les RET devraient aborder l'adaptation. L'IRAN a indiqué qu'elles devraient aborder le Plan d'action de Bali (PAB). L'INDE a exprimé sa préoccupation concernant le fait que les RET soient en train de déplacer le fardeau de l'atténuation loin des parties de l'annexe I.

L'Australie a déclaré que le succès des RET doit être mesuré par l'examen de l'absorption nationale des politiques, et a appelé à la tenue de RET sur les conditions propices à la mise en œuvre de politiques durables. Appuyé par les ETATS-UNIS et le CANADA, le délégué a appelé à une session de facilitation axée sur les pays qui n'ont pas encore pris d'engagements pour l'avant 2020. Le délégué des ETATS-UNIS a appelé à une révision des RET en 2016, pour s'assurer de leur pertinence. La NOUVELLE ZÉLANDE a appelé à utiliser les mécanismes et cadres existants.

L'UE, le CHILI, l'AILAC et l'AOSIS ont appuyé l'idée d'un engagement ministériel dans le cadre de l'axe de travail 2. L'AILAC a proposé que l'engagement de haut niveau se charge: d'un résumé des RET; du suivi du Sommet de l'ONU sur le climat; et de nouvelles annonces. L'UE a suggéré un engagement supplémentaire avec le secteur privé et la société civile. Le CHILI, le MEXIQUE, le MALI et l'AOSIS ont accueilli favorablement l'axe de travail 2 en tant qu'outil permettant de travailler avec des acteurs non-étatiques. Tout en soulignant l'importance du rôle des acteurs non étatiques, la TANZANIE a parlé de la nécessité d'éviter de mélanger les mesures prises par les parties et celles prises par d'autres.

Le VENEZUELA a souligné l'importance d'un environnement favorable au niveau international. L'AOSIS a appelé à l'accomplissement du PAB. L'AILAC, a souligné l'importance de renforcer les MMGE et des systèmes de SDV dans le cadre de l'axe de travail 2. La JORDANIE a suggéré le lancement d'un examen de l'adéquation de l'aide financière. La CHINE a appelé au lancement d'un programme de travail couvrant la période 2015-2020, pour examiner la réalisation des engagements pris en faveur de l'avant 2020.

DANS LES COULOIRS

La verdure de juin ayant cédé la place à la netteté de l'air automnal, les délégués à la GTSPD 2-6 sont arrivés au Centre international de conférences de Bonn pour leur première journée de travail, beaucoup d'entre eux faisant part d'observations positives sur les concertations informelles organisées par la présidence entrante de la CdP 20 du 1er au 3 octobre 2014, à Lima, au Pérou. Ils ont souligné que le style de la présidence péruvienne est de bon augure pour une CdP transparente et ambitieuse. D'autres ont déclaré qu'ils se sentaient stimulés par le Sommet de l'ONU sur le climat et un délégué a exprimé l'espoir de voir le GTSPD s'appuyer sur la dynamique suscitée par le dit Sommet.

Cet optimisme a été de courte durée, cependant, l'ambiance, dans la plénière, ayant semblé vite retourner au "mode de négociation habituel". Le retard d'une heure et demie accusé par le démarrage de la session a constitué, selon un délégué, le signe des mauvaises vieilles habitudes intervenant à un moment où "on a peu de temps et tellement de choses à faire".

Quelques délégués ont fait observer que le respect de la date butoir de 2015 semble être désormais un défi de taille, l'accord au sein de groupes de pays devenant plus en plus difficile, comme en témoigne l'absence de nouvelles soumissions dans le cadre de l'axe de travail 1, de la part d'un certain nombre de coalitions clés. Les discussions de la GTSPD 2-6, au cours de la semaine, montreront si les parties sont en mesure de saisir, comme l'a formulé un délégué, la "lueur d'espoir" généré par les concertations informelles à Lima et par le Sommet sur le climat.